



CC des Balcons de la Meuse (Siren : 240800854)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Lumes
Arrondissement	Charleville-Mézières
Département	Ardennes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	22/12/1994
Date d'effet	22/12/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Michel DAVAL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Lumes
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	08440 LUMES
Téléphone	
Fax	
Courriel	balcons-de-meuse@wanadoo.fr
Site internet	www.balcons-de-meuse.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	3 848
-----------------------------	-------

Densité moyenne	160,87
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 5

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
08	Gernelle (210801700)	358
08	Issancourt-et-Rumel (210802138)	429
08	Lumes (210802385)	1 181
08	Saint-Laurent (210803482)	1 367
08	Ville-sur-Lumes (210804415)	513

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 18

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des déchets : en vertu de l'article L 167.4 du code général des collectivités territoriales, la communauté de communes se substitue aux communes membres incluses dans le périmètre du SICOM de Vivier-au-Court pour l'exercice de la compétence de collecte des déchets. - L'exploitation du C.E.T. de classe II et des centres de transfert existants. - Les études nécessaires à la réalisation du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés produits dans les Ardennes, la réalisation et l'exploitation des équipements nécessaires à la mise en oeuvre de ce plan. - Proposition d'organisation de collecte : - schéma de collecte sélective - réseau de déchetteries et de centres d'apport volontaire, étant entendu que les communes ou leurs établissements publics de coopération intercommunale restent maîtres d'ouvrage. - Tri et conditionnement des matériaux recyclables. - L'acquisition de matériel nécessaire au tri et conditionnement, etc...</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Traitement des déchets selon leur composition. - Implantation des unités de traitement et modes de traitement et d'élimination des déchets (notamment compostage, incinération...). - L'aménagement des terrains nécessaires à l'exploitation et notamment ceux appartenant à la commune d'Eteignières. - L'acquisition éventuelle d'autres terrains et leur aménagement. - L'acquisition de matériel nécessaire au tri et conditionnement, etc...</i>
Sanitaires et social - Action sociale <i>Prise en charge de la contribution des communes aux dépenses d'aide sociale du département des Ardennes</i>
Développement et aménagement économique - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>les zones d'activités à vocation industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique qu'elle que soit leur superficie et le nombre de parcelles</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Toutes les actions qui favorisent le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques</i>
Développement et aménagement social et culturel

- Etablissements scolaires
- en fonctionnement et en investissement toutes les charges directement liées au service scolaire - les dépenses de téléphone, internet à condition que l'école possède ses propres abonnements - les dépenses liées au nettoyage des locaux (ménage)
- Activités péri-scolaires
- la gestion de la garderie - la gestion de la restauration scolaire
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Zones d'aménagement concerté destinées à permettre la création ou l'extension des zones d'activité économique communautaire
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
- voirie publique nécessaire à l'accès aux zones d'activité d'intérêt communautaire - voirie publique, hors agglomération, qui supporte le trafic des transports scolaires (du panneau fin d'agglomération Gernelle jusqu'à l'intersection de Ville-sur-Lumes - réfection et entretien des voiries communales reliant les communes de Gernelle, Saint-Laurent et Ville-sur-Lumes - la création et l'entretien des espaces verts en agglomération et entrée d'agglomération
Développement touristique
- Tourisme
Développement des activités de loisirs et du tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social
- Réhabilitation de logements à vocation sociale
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
- Résorption de ruines - Rénovation de façades et de toitures - Conseils aux particuliers pour l'amélioration de leur logement
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- Elaboration et suivi d'une charte de pays et adhésion à un pays
- Autres
Secrétariat de mairie : - mutualiser les moyens - mettre en commun les compétences - dématérialiser les actes - dématérialiser les archives - généraliser le système d'information géographique - développer les technologies de transmission de l'information - suivre les innovations

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
08	Syndicat mixte du schéma directeur de l'agglomération de Charleville Mézières (250802246)	SM fermé	15 606
08	Syndicat mixte de traitement des déchets Ardennais VALODEA (250800489)	SM ouvert	12 028

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)